

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept le mardi 04 juillet 2017 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Dominique RICHARD BRICE, Maire

Etaient présents : Dominique RICHARD BRICE, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHÉ, Pierre THOMAS, Loïc WEBER, Nadine MORO BERNARDIN, Corinne LALOGÉ DARET, Marie Alice CHERRIER WOLLE, François ROHMER, Mickaël CLER, Jean-François MOUCHOTTE, Marie-France MERCIER, Elie PERRIOT, Nicolas BREGIGEON, Christian TROISGROS

Procuration(s) : Guy GEAUGEY à Pierre THOMAS, Sophie HILLERA à Loïc WEBER, Georgette JOB à Dominique RICHARD BRICE

Etait(ent) absent(s) excusé(s) : Guy GEAUGEY, Sophie HILLERA, Georgette JOB

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Elie PERRIOT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

## **2017/ 63 : ÉLECTION DES DELEGUES ET, LE CAS ECHEANT DES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

*VU le Décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,*

*VU la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,*

Attendu que le Conseil Municipal s'est réuni le 30 juin 2017 en application des articles L.283 à L.293, R.131 à R.148 du Code Électoral et de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) afin de procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs et que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du Code Général des collectivités territoriales n'était pas remplie, le Conseil Municipal s'est donc de nouveau réuni le mardi 4 juillet 2017.

En application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et est composé des deux conseillers municipaux les plus âgés et des deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin. Il est ainsi composé :

- Madame Dominique RICHARD BRICE, Maire, Président de séance
- Messieurs Loïc WEBER, Mickaël CLER, Jean-Marie HUGUENIN et Pierre THOMAS, Assesseurs
- Monsieur Elie PERRIOT, Secrétaire

Madame le Maire a indiqué au Conseil Municipal le mode de scrutin, c'est-à-dire un scrutin de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel

Madame le Maire a rappelé que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le conseil municipal devait élire 7 délégués et 9 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L.289 du code électoral).

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, Madame le Maire a constaté que 2 listes de candidats avaient été déposées : liste « THOMAS » et liste « PERRIOT ».

Résultat de l'élection :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	18
Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de vote blanc	0
Nombre de suffrage exprimés	18

Les mandats de délégués sont répartis entre toutes les listes à la proportionnelle.

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste « THOMAS »	14	6	7
Liste « PERRIOT »	4	1	1

Madame le Maire a proclamé les délégués suivants élus :

Nom et prénom de l' élu	Liste sur laquelle il figurait	Mandat de l' élu
Monsieur Pierre THOMAS	Liste THOMAS	Délégué
Madame Dominique RICHARD BRICE	Liste THOMAS	Délégué
Monsieur Loïc WEBER	Liste THOMAS	Délégué
Madame Corinne DARET	Liste THOMAS	Délégué
Monsieur Guy GEAUGEY	Liste THOMAS	Délégué
Madame Ludivine PERRIN DEROCHE	Liste THOMAS	Délégué
Monsieur Elie PERRIOT	Liste PERRIOT	Délégué
Madame Georgette JOB	Liste THOMAS	Suppléant
Monsieur François ROHMER	Liste THOMAS	Suppléant
Madame Sophie HILLERA	Liste THOMAS	Suppléant
Monsieur Mickaël CLER	Liste THOMAS	Suppléant
Madame Marie- Alice CHERRIER WOLLE	Liste THOMAS	Suppléant
Monsieur Nicolas BREGIGEON	Liste THOMAS	Suppléant
Madame Nadine MORO BERNARDIN	Liste THOMAS	Suppléant
Monsieur Christian TROISGROS	Liste PERRIOT	Suppléant

**QUESTIONS DIVERSES**

*Aucune question diverse.*

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 20 heures 20.

Le Maire  
  
Madame Dominique RICHARD BRICE